

ABONNEMENT.

Saumur : Un an... 30 fr. Six mois... 16 fr. Trois mois... 8 fr. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18 fr. Trois mois... 10 fr.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez MM. RICHARD et C<sup>ie</sup>, Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30 c. Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

De droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la répartition des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFITTE et C<sup>ie</sup>, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 25 Août 1874.

PROFESSION DE FOI

DE

M. Charles BRUAS.

AUX ÉLECTEURS

du département de Maine-et-Loire.

MES CHERS COMPATRIOTES,

Vous êtes appelés à nommer un député à l'Assemblée Nationale, en remplacement de M. Bouët qui, dans la députation de Maine-et-Loire, représentait plus particulièrement l'arrondissement de Saumur.

J'appartiens au même arrondissement, dont l'un des cantons m'a élu au Conseil Général. De nombreux amis ont pensé que cette double circonstance pouvait me donner quelques droits à vos suffrages et m'ont engagé à poser ma candidature.

Si je n'avais consulté que mes goûts personnels, je n'aurais point recherché cet honneur ; mais je n'ai pas cru devoir me refuser à l'appel fait à mon dévouement et à mon patriotisme.

Je serais profondément honoré de vous représenter à l'Assemblée nationale. Indépendamment par caractère, arrivé à un âge qui échappe aux séductions de l'ambition, ma seule préoccupation serait de soutenir les grands principes conservateurs qui sont la sauvegarde des sociétés.

Je donnerais, sans aucune arrière-pensée et sans réserve, mon concours à l'illustre maréchal de Mac-Mahon.

Je m'associerais par mes votes à toutes les mesures devant contribuer à consolider son pouvoir.

J'estime qu'en ce moment, le Pays n'a que cette voie ouverte pour ramener le calme

et la prospérité par l'apaisement et le désarmement des partis.

Je n'ai pas besoin de dire que dans les questions concernant le département de Maine-et-Loire, je défendrais avec zèle ses intérêts, auxquels je suis initié par ma participation aux travaux du Conseil Général et de la Commission Départementale.

Brain-sur-Allonnes, 22 août 1874.

CH. BRUAS.

Vice-président du Conseil Général.

Chronique générale.

Le maréchal de Mac-Mahon a assisté dimanche à la messe au sanctuaire de Sainte-Anne-d'Auray, où l'évêque de Vannes l'a reçu.

A la réception des autorités de Lorient, dans la soirée, le président du tribunal a assuré le maréchal de Mac-Mahon du concours de la magistrature en Bretagne.

Lundi ont eu lieu des expériences d'artillerie.

Le maréchal de Mac-Mahon a remonté la Loire de Saint-Nazaire à Nantes par bateau à vapeur. Il est entré en ville à cheval.

Les journaux de Brest parlent d'une manifestation inconvenante à laquelle s'est livrée « une bande » de républicains au moment de l'arrivée du maréchal de Mac-Mahon.

« Cette bande, » ou plutôt cette poignée de braillards, organisée d'avance, probablement au plus juste prix, attendait le moment où le maréchal monterait en voiture pour étouffer les cris de Vive Mac-Mahon ! sous les cris de Vive la République ! Elle a suivi la voiture en l'escortant de cette même clameur ; enfin, arrivée rue de Siam, elle a entonné la Marseillaise. Quelques compères, armés de lanternes vénitiennes, criaient : « Liberté, égalité, ou la mort ! » et vingt autres... choses dans le goût républicain.

Abstraction faite de l'inconvenance et de l'illé-

galité de ces démonstrations ridicules, nous n'avons pas à regretter qu'elles aient eu lieu : il est bon que les républicains se montrent tels qu'ils sont. C'est la meilleure manière d'en dégoûter les autres.

Plusieurs journaux de Vienne confirment aujourd'hui la nouvelle publiée par la Tages Presse, que la Russie aurait décidé de reconnaître le gouvernement du maréchal Serrano.

Le Fremdenblatt annonce même que, rendu plus circonspect par cette attitude de la Russie, le cabinet de Berlin renoncerait lui-même à reconnaître le gouvernement de Madrid. Toutefois, nous ne croyons pas à l'exactitude de cette dernière prévision de la feuille viennoise. C'est l'Allemagne qui a cherché à provoquer de la part des grandes puissances la reconnaissance du gouvernement de Madrid ; renoncer à cette idée de reconnaissance que certaines puissances ont refusé de partager, ce serait accentuer plus encore ce sensible échec de la diplomatie allemande.

On annonce même que M. de Hatzfeld, qui doit représenter l'Allemagne à Madrid, est déjà arrivé à Paris et se dispose à partir bientôt pour son poste.

Le Journal des Débats dit, d'après les informations qu'il a reçues sur l'évasion de M. Bazaine, qu'on a trouvé dans les diverses perquisitions faites dans le fort de l'île deux cadenas destinés à fermer la porte de sortie de l'ex-maréchal qui étaient totalement dépourvus de pêne dans leur intérieur.

Les cadenas paraissent bien fonctionner par le craquement qu'ils produisent, mais ils ne ferment pas la branche qui s'engage dans l'intérieur du cadenas, et par conséquent qui que ce soit pouvait ouvrir la porte ou les portes du fort auxquelles ces cadenas étaient appliqués.

M. Macé, commissaire de police aux délégations judiciaires, a procédé à la saisie du pantalon et du chapeau ayant servi au maréchal Bazaine pendant son évasion.

Ces objets étaient dans les bagages de l'ingénieur Bazaine qui revenait à Paris.

Le pantalon du maréchal est fortement endommagé et porte de nombreuses traces de boue et de lichen marin desséché.

Ces vêtements ont été joints immédiatement aux pièces à conviction.

Nouvelle élogie des radicaux, et pour la bonne cause.

Le général Chanzy vient de placer son fils à l'institution des jésuites de la rue des Postes, à Paris, où il se préparera à l'École de Saint-Cyr.

Avez-vous bien lu : A l'institution des jésuites de la rue des Postes ?

— Eh bien, qu'est-ce que vous dites de ça, vous autres ?

Attendez, il faut vous renseigner tout à fait.

L'institution de la rue des Postes est devenue la meilleure école préparatoire qu'il y ait à Paris.

C'est de cette maison que sortent les deux tiers des admis à l'École polytechnique, à l'École de Saint-Cyr et à l'École de marine.

— Comment ! les révérends pères font tant de soldats ?

— Eh ! mon Dieu, ils font des officiers, ce qui est bien plus fort. Mais pour y parvenir, ils n'épargnent rien ; ils prennent des professeurs dans l'Université, des spécialistes partout où ils en trouvent, et ils n'épargnent pas l'argent pour les avoir du plus haut niveau. Telle est la cause très-concevable de leurs succès.

— C'est égal : mettre son fils chez les jésuites, de la part du général Chanzy, les radicaux la trouvent raide. Encore un faux républicain à la mer !

— Ah ! nous en verrons bien d'autres !

Un accident épouvantable est arrivé dimanche soir au pont de la Tournelle, à Paris.

L'omnibus 2, de la Bastille à Grenelle,

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE PARTERRE DE ROIS

1808.

Le 103<sup>e</sup> régiment de ligne de l'armée française passait devant le château d'Erfurth, et la musique militaire se faisait entendre au loin. La ville était remplie d'étrangers venus à Erfurth pour voir l'empereur Napoléon, l'empereur Alexandre, le roi de Saxe, le roi de Wurtemberg, le grand-duc Constantin, le prince Guillaume de Prusse, qui y étaient réunis à la fin du mois de septembre.

Une agitation extraordinaire régnait dans les rues et sur les places.

L'empereur entra de la revue, et, au milieu des uniformes resplendissants, on eût pu remarquer un homme déjà âgé, revêtu d'un simple habit de cour, et qui, conduit par le maréchal Lannes, montait le grand escalier. Au moment où le chambellan de service s'approcha, le maréchal lui dit :

— Par ordre de l'empereur, M. de Goethe.

— Je vous annoncerai tout-à-l'heure, répondit

le chambellan ; permettez-moi de vous présenter, en attendant, à M. de Talleyran et au général Savary, duc de Rovigo.

M. de Goethe échangea quelques paroles avec ces messieurs, tandis que le chambellan se rendit dans le cabinet de l'empereur pour annoncer le grand poète. Après quelques instants la porte s'ouvrit, et Goethe était sur le point d'entrer, lorsque le ministre Daru arriva, et se fit également annoncer. Goethe se retira modestement pour le laisser passer ; mais le chambellan fit signe au poète d'entrer.

L'empereur déjeunait à une grande table ronde. Quelques ministres et des employés de cour étaient présents. La table était couverte de lettres, de cartes et de livres. Goethe s'inclina profondément, ainsi que Daru qui était à côté de lui.

— Vous vous nommez Goethe ! demanda brièvement l'empereur.

Goethe s'inclina.

— Quel âge avez-vous ?

— Sire, j'ai soixante ans.

— Qu'avez-vous écrit en fait de tragédies ?

— Iphigénie, Egmont, Torquato Tasso.

— Vous avez vu, hier, mon théâtre ; êtes-vous content de mes acteurs ?

— Un ensemble admirable, une harmonie extraordinaire dans la forme et dans la pensée. J'ai été étonné de trouver une telle perfection.

— Je suis bien aise que mes acteurs plaisent en

Allemagne. Mahomet, qu'on a donné hier, m'a paru bien rendu ; mais la pièce est guindée, fautive, tout-à-fait fautive.

— J'ai traduit Mahomet.

— Vraiment ? ah ! cela veut dire que vous ne convenez pas que la pièce soit fautive. Je persiste à penser, moi, qu'elle ne vaut rien. Ce Mahomet est un homme de théâtre, un Français du temps de la régence. Il n'est pas vraisemblable que le vainqueur de l'Asie parlât avec mépris de lui-même. Il me semble voir la queue poudrée de 1780 cachée sous le turban du sixième siècle. J'ai lu votre Verther ; Daru m'a parlé de vous. Vous êtes directeur du théâtre de Weymar ?

— Oui, sire.

— Je voudrais assister à une représentation d'acteurs allemands. Après-demain, je visiterai avec l'empereur de Russie le champ de bataille d'Iéna ; je viendrai alors à Weymar. Dites au grand duc que je désire connaître son théâtre. Dazincourt, Talma, Bourgoïn et Duchesnois y viendront aussi, pour voir une scène allemande dont il n'ont aucune idée... Duroc !

Le maréchal parut.

— Que se passe-t-il en Pologne ? Sout ne m'a rien dit de satisfaisant. Faites-moi un rapport sur le nombre des habitants, leurs ressources pécuniaires, les récoltes et les moyens de subsistance pour un corps d'armée de quatre-vingt mille hom-

mes. — M. de Goethe.

— Sire ?

— Comment trouvez-vous Talma ?

— C'est un artiste sublime ; c'est l'incarnation de la tragédie.

— Voulez-vous faire sa connaissance ?

— J'en serais charmé, etc.

— Restez. Talma a l'habitude de me visiter tous les jours après le déjeuner. — Talleyrand.

— Sire ?

— Venez de ce côté. J'ai un rapport de Fouché sur votre compte.

L'empereur se retira dans l'embrasure d'une fenêtre en parlant vivement à Talleyrand.

Après quelques instants, le chambellan annonça la visite du roi de Wurtemberg.

— Je regrette..., des affaires importantes... ; j'aurai le plaisir de voir ce soir au théâtre Sa Majesté le roi de Wurtemberg, répondit l'empereur.

— L'acteur Talma.

— Qu'il entre ! Lannes, le 44<sup>e</sup>, le 103<sup>e</sup> et le 17<sup>e</sup> régiments de ligne seront passés en revue demain. Placez le voltigeur Giraud de la sixième compagnie du 103<sup>e</sup> régiment dans la seconde rangée. J'ai un rapport qui le concerne ; il a été à Marengo, dans la 32<sup>e</sup> brigade ; je veux lui parler ; il sera décoré. Les régiments auront leur bagage ; le rendez-vous est à cinq heures.

Talma entra au moment où le maréchal Lannes

venait de traverser ce pont, lorsque tout à coup la chaîne de l'un des chevaux se rompit et le cocher ne fut plus maître de son attelage. Malgré ses efforts, la voiture alla butter contre le trottoir et s'abattit lourdement.

Ce fut un pêle-mêle effroyable. Il y avait dans l'intérieur des femmes, des enfants qui furent jetés les uns sur les autres, poussant des cris de terreur et perdant connaissance. Mais plus grave était la situation des voyageurs de l'impériale. Il y en avait onze.

Tous tombèrent et furent plus ou moins grièvement blessés. On se précipita au secours des victimes. Le cocher était tué, quatre voyageurs étaient grièvement blessés, six avaient reçu des contusions plus ou moins graves.

On les transporta tous au restaurant de la *Tour d'Argent*, tandis qu'une mare de sang se formait sur le trottoir.

Quatre des blessés ont été transportés à l'Hôtel-Dieu et à la Pitié; les autres ont pu retourner chez eux.

## Chronique locale et de l'Ouest.

Hier a eu lieu, devant un public de plus en plus nombreux, le carrousel de l'Ecole de cavalerie. Nous reviendrons sur ces brillants exercices.

La Compagnie du chemin de fer de Poitiers a amené à Saumur, dans la matinée de dimanche, 1,200 voyageurs.

On évalue à 2,000 le nombre d'étrangers qui sont venus, hier, par cette même voie, pour le carrousel.

### LE MARÉCHAL DE MAC-MAHON.

Arrivé à Lorient samedi soir à 5 heures, le maréchal est resté dimanche dans cette ville et n'en est reparti que hier soir. Voici l'itinéraire pour la fin du voyage :

Mardi 25. — Départ de Vannes, 7 h. 20 matin; arrivée à Saint-Nazaire, 10 h. 20; départ de Saint-Nazaire, 4 h. soir; arrivée à Nantes, 5 h. 40.

Mercredi 26. — Départ de Nantes, 9 h. soir; ARRIVÉE A ANGERS, DIX HEURES TRENTA-CINQ.

Judi 27. — SEJOUR A ANGERS et départ pour Sablé.

La Compagnie d'Orléans, à l'occasion de la réception du maréchal à Angers, délivrera, pendant deux jours, des billets avec rabais de 40 0/0 sur les prix ordinaires.

M. le maréchal de Mac-Mahon arrivera jeudi soir à Sablé.

A cette occasion, le conseil municipal de Sablé, dans sa séance du 18 de ce mois, a voté une somme de 4,500 fr., pour faire face aux frais de réception de M. le maré-

chal et de décorations des rues et des places qu'il devra traverser.

Et il a décidé qu'une somme de 300 fr. serait prélevée sur celle votée pour être distribuée en bons de viande aux pauvres du Bureau de charité.

Nous avons dit que l'arrivée du maréchal à Nantes aurait lieu ce soir, à 5 h. 40.

M. le maire de Nantes a adressé à ses concitoyens la proclamation suivante :

« Mes chers concitoyens,

» Nous allons recevoir la visite du maréchal de Mac-Mahon, président de la République.

» La respectueuse sympathie due à l'illustre soldat, que la France a placé à la tête du pouvoir exécutif, nous engage à lui faire un accueil digne de son caractère et de ses glorieux services.

» Le maréchal doit emporter une impression favorable aux intérêts majeurs et pressants que nous recommanderons à sa bienveillante sollicitude.

» Il aura vu nos œuvres de bienfaisance, nos arts et nos industries; il aura su apprécier nos sacrifices pour la réorganisation de l'armée et nos lutttes persévérantes pour maintenir à notre ville les conditions nécessaires à sa prospérité.

» Son grand cœur saura nous comprendre.

» Le maire de Nantes,

» Contre-amiral DE CORNULIER-LUCINIÈRE, grand-officier de la Légion-d'Honneur.»

Dimanche, vers deux heures après-midi, le feu s'est déclaré dans un taillis situé commune de Gennes, appartenant à M. Ed. de la Selle. Grâce à l'empressement des habitants du village d'Avor et des pompiers de Gennes, ce feu a été arrêté très-promptement.

Il aurait pu avoir les suites les plus fâcheuses : trois fermes étaient menacées, et les meules de blés non encore battus ont été préservées au moyen de draps dont on les avait couvertes, et que l'on inondait constamment. Le feu aurait pris dans la cour de la ferme d'Avor et se serait communiqué par le talus aux ajoncs et aux brandes du taillis. Les pertes sont peu considérables.

Vendredi, un autre incendie, dû à une cause tout accidentelle, s'est déclaré au Vigneau, commune de Brossay, chez le sieur Moncion.

Le fermier était à battre son blé avec une machine à vapeur. Pendant le repas, le feu a pris aux meules de blé, avoine, orge, etc.

La perte s'élève à 5,000 fr. environ, couverte par une assurance à la *Mutuelle* du Mans.

### UN IVROGNE QUI VOYAGE A BON COMPTE.

Samedi dernier, le sieur J..., de notre ville, chargeait du charbon à la gare de Saumur, et, pour cette opération, il se chargeait lui-même de nombre de chopines; si bien qu'après quelques heures il ne put

résister au besoin de dormir. Pour être plus à son aise, J... avisa un wagon à moitié rempli de foin et s'y installa commodément. Le malheureux n'avait pas remarqué que ce wagon appartenait à un train de marchandises qui devait faire route ce jour même pour Nantes.

Il partit, en effet, aucun employé ne se doutant de la marchandise qui voyageait et qui n'avait pas été enregistrée.

Le soir, les camarades de J..., étonnés de ne l'avoir pas vu, le cherchèrent longtemps, mais en vain. L'un d'eux (peut-être l'avait-il vu entrer dans le wagon) exprima la pensée qu'il pourrait avoir voyagé dans le train de marchandises. On télégraphia à Nantes, et l'on trouva en effet J... qui dormait encore sur le foin.

Notre homme est revenu aux frais de la Compagnie.

### TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAUMUR.

Les audiences de vacances pour l'année 1874 auront lieu :

La 1<sup>re</sup> — 11 septembre.

La 2<sup>e</sup> — 25 septembre.

La 3<sup>e</sup> — 9 octobre.

La 4<sup>e</sup> — 23 octobre.

La rentrée aura lieu le lundi 2 novembre.

Le commis-greffier assermenté,  
L. BONNEAU.

### VILLE DE SAUMUR.—AVIS ADMINISTRATIF.

### LISTE électorale municipale.

Le maire de la ville de Saumur informe ses concitoyens qu'aux termes de la loi du 7 juillet dernier, du décret du 11 du même mois et des circulaires ministérielles transmises depuis, la liste électorale municipale préparatoire de la commune sera déposée au secrétariat de la Mairie, à partir du 9 jusqu'au 29 août du présent mois.

Pendant ce temps, tout citoyen omis pourra réclamer son inscription et tout électeur inscrit pourra demander l'inscription ou la radiation de tout individu indûment omis ou indûment inscrit.

Les conditions à réunir pour être électeur sont outre d'avoir 21 ans accomplis :

1<sup>o</sup> Être né dans la commune;

2<sup>o</sup> S'y être marié;

3<sup>o</sup> Y avoir tiré au sort;

4<sup>o</sup> Y payer l'une des 4 contributions.

Le temps de domicile exigé pour les trois derniers cas est un an révolu au 27 septembre prochain.

Les personnes qui ne se trouveront dans aucun des cas prévus ci-dessus, devront faire au secrétariat de la Mairie, jusqu'au 29 du courant, de 10 heures du matin à 4 heures du soir, une déclaration établissant le lieu et la date de leur naissance et justifiant d'un domicile réel de deux ans dans la commune, au 27 septembre.

Les personnes qui auraient quitté la commune, y étant nées ou y ayant tiré au sort, et y seraient revenues, n'auraient à justifier que d'un séjour de six mois au 27 septembre, pour être inscrites sur la liste.

quelques mots en marge; puis il s'approcha de la fenêtre, regarda la foule assemblée qui assistait à la parade, frappa des doigts la vitre, et dit à Talma sans se retourner :

— Ai-je pris des leçons de toi pour montrer de la dignité à mon couronnement ?

— Non, sire. Il est possible que mon jeu ait fait quelque impression sur Votre Majesté; du reste, vous ne m'avez jamais ordonné de vous instruire.

— Comment se fait-il qu'une gazette anglaise parle longuement des leçons que je dois avoir pris de toi ? On y cite des phrases que je t'ai dites en diverses occasions. Cette mauvaise plaisanterie vient-elle de toi ?

— Non, sire.

— Fouché m'écrit qu'il t'en soupçonne.

— Le ministre se trompe.

— Mais tu dois en savoir la cause ? Comment sait-on ce que je t'ai dit ?

— Je parle souvent de la bonté de l'empereur; elle est mon orgueil et ma joie; mais je n'ai jamais rien dit qui ne soit vrai et exact.

— Eh bien, je ne t'ai point cru non plus, mais j'ai voulu t'en parler, je sais qui invente ces histoires : c'est Châteaubriand... Pas un mot de plus. Te rappelles-tu un passage du quatrième acte de la *Mort de César*, où César parle en présence des généraux romains du mépris qu'il ressent pour le trône ?

Le maire rappelle que, passé le délai réglementaire ci-dessus (29 août), aucune inscription autre que celles prononcées, soit par la commission spéciale, soit par M. le juge de paix, dans les délais légaux, ne pourra être faite sur la liste électorale.

Il ne saurait donc trop insister auprès de ses concitoyens pour les inviter à se présenter à la Mairie, afin de s'assurer s'ils sont portés sur la liste, et, dans le cas contraire, réclamer leur inscription.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 6 août 1874.

Le conseiller municipal délégué, faisant fonctions de maire,  
BURY.

## Variétés.

### LES NOMS DE FAMILLE.

Les instructions récemment adressées par le ministre de la justice à divers magistrats, relatives aux titres nobiliaires, donnent de l'intérêt aux détails qui suivent sur l'origine des noms de famille.

Les noms de noblesse sont sortis de l'hérédité des fiefs seigneuriaux, à partir de l'époque des croisades, et nulle généalogie sérieuse ne peut remonter au-delà de cette époque.

Les noms roturiers de famille naquirent un peu plus tard en France de l'affranchissement des communes, au commencement du douzième siècle.

Tout serf se détachant du faisceau seigneurial voulut faire acte d'homme libre et prouver qu'il s'était conquis une individualité distincte en prenant un nom qui lui fût propre. De là, pour les nouvelles générations, une multitude de noms rappelant, les uns la profession de ceux qui les portèrent les premiers, les autres des particularités individuelles.

Quelque grand que soit le nombre de ces noms de la bourgeoisie, on peut se rendre compte de l'origine et du sens de plusieurs d'entre eux en les subdivisant en cinq classes différentes.

Dans la première, on trouve la masse des affranchis industriels qui ont gardé le nom de leur métier : les Ferriers, les Chauffiers, les Maçons, les Charpentiers et les Carpentiers, les Lefebvres, les Lefebvres, les Favres, ces derniers dérivés du mot latin *faber*, artisan; puis les Boyers, les Boulangers, les Maréchaux, les Tailleurs, les Pottiers, les Sabotiers, etc.

Dans la seconde se présentent les affranchis de la campagne qui empruntent leur nom à la propriété agricole : les du Pré, les du Val, les de la Vigne, les du Mont, les du Roc, les du Chêne, les du Mas, les du Puy, les du Frêne, les du Tilleul, les de Lorme, les du Tertre, les du Gazon, etc., etc.

Le troisième comprend les affranchis devenus fonctionnaires bourgeois : le Doyen, le Prévost, le Maire, le Sénéchal, ou bien encore ceux qui, en qualité de chef d'une corporation ou d'une confrérie, prenaient la dénomination de le Prince, de le Roi, qui leur restait quand leur fonction était finie.

— Je me le rappelle parfaitement :

« Pour moi qui tiens le trône égal à l'infamie. »

— Oui, oui, voilà ce passage. Tu le *joues* mal, parce que tu le *dis* bien. César n'exprime pas ce qu'il pense : il dit ce qu'il est forcé de dire en présence de ses soldats. Crois-tu que César méprise véritablement le trône. Au contraire, le trône est le but de ses vœux, de ses visions; c'est à l'acteur de montrer la vérité par son jeu. Les Romains doivent être trompés sur les sentiments de César; mais le public doit lire au fond de sa pensée.

Talma se tut. Il sentit toute la vérité de cette remarque, et joua son rôle du soir d'après l'indication de l'empereur.

(La fin au prochain numéro.)

### Théâtre de Saumur.

Aujourd'hui MARDI 25 août, à 8 heures, troisième et dernière représentation d'opéra.

Le spectacle sera composé de : le *Postillon de Longjumeau*, opéra-comique en 3 actes, et le *Caid*, opéra-comique en 2 actes.

A 8 h. 1/2, entr'acte suffisant pour permettre au public d'assister à la fête pyrotechnique.

quittait l'appartement. Il avait à peu près quarante-six ans, et son maintien brillait encore par la dignité, malgré le noble entourage de l'empereur. On voyait qu'il était habitué à se trouver à la cour. Il s'inclina légèrement devant l'empereur, et salua du regard les autres personnages.

L'empereur l'avait à peine aperçu qu'il quitta Talleyrand, et, s'adressant à Talma, il lui dit :

— Eh bien, que verrons-nous ce soir ?

— Votre Majesté n'a qu'à ordonner : *Cinna*, *Andromaque*, *Britannicus*, *Zaire* sont préparés.

— Non, on pourra représenter une de ces pièces demain; pour aujourd'hui, je désire la *Mort de César*.

— C'est difficile à arranger...

— Mais pas impossible. Je veux voir la *Mort de César*. Dazincourt se chargera de mettre cette tragédie en scène... A propos, nous aurons un théâtre allemand à Weimar pour après-demain... Monsieur de Goethe ?

— Sire ?

— Je regrette que le jeu de Talma ne vous plaise pas; mais je ne puis me refuser le plaisir de vous le présenter.

A ces paroles, qui embarrassèrent fortement le poète, l'empereur sourit, cligna de l'œil, et parut vouloir faire une plaisanterie.

Talma regarda le poète d'un œil étonné. Ils se saluèrent, et l'empereur continua :

— M. de Goethe s'entend à la scène. Il est directeur, et son opinion a une grande influence sur l'Allemagne. Il trouve que Talma ne mérite pas sa réputation.

— J'en ai du regret, mais je joue pour les Français, et notre manière de dire...

— Ne plait pas aux Allemands, reprit Napoléon. Oui, oui, nous le savons. Dans ce pays, tout est plus calme, plus réfléchi. Quand je vois des acteurs allemands, il me semble que ces messieurs jouent dans une chambre, et non sur un théâtre. Je crois que les Allemands seraient de meilleurs acteurs encore s'il leur était permis de jouer assis.

— Votre Majesté veut m'embarrasser, dit Goethe avec modestie. Je prends, au contraire, M. Talma pour ce qu'il croit être lui-même. Le véritable artiste connaît son mérite.

Le front de Talma se dérida; l'empereur sourit.

— Je suis fâché que M. de Goethe n'ait pas voulu s'associer à mon projet. Avez-vous remarqué, messieurs, comme Talma a pâli. J'aurais donné quelque chose pour le plaisir de voir une scène improvisée de *Cinna* ou de *Néron*. Je vous recommande, monsieur de Goethe, de ne point vous exposer à la colère de Talma. Adieu, messieurs; au revoir à Weimar, monsieur de Goethe. Adieu.

C'est avec ces paroles que les personnes présentes furent congédiées. Talma seul resta. L'empereur jeta d'abord les yeux sur plusieurs lettres, écrivit

Dans ceux qui rent leur que ou a le Camu tres qui couleurs Rouge, Dans l ceux qui sans y a comme n thieu, M siècle, o encore a noms de Puis a Médicis, l tes. Les p lerie ado Antoine, etc. Les t Paul, Se Simon, e Italie fair Et ce l qu'ont été l'altératio noms. En 151 doit d'ajo expresse. En 179 nale ord que le vré Le 14 g des citoyens portance

NON

L'an de lettre d'un ment de v chaque soir procès s'il Dupuis. C'était a même gent L'avant-Dumas que tion de l pert; quin laquelle il honnête pè sur les pla M. Alexa Claude Ruf enaspéré, l cune espèc Connaiss Cochin, Co gene Sûe, e velle. Donc, Et man dans j personnage M. Cochu se plaindre transforma Deux he bureaux du impossible mit de teni main, les le feuilleto chand, qui Cochand

PRIX 1<sup>re</sup> classe 2 65 4 75 7 50 9 30 10 50 11 70 12 30 13 60 13 65 13 65 13 65 13 65

Dans la quatrième classe est la foule de ceux qui, n'ayant ni terres ni industrie, duent leur nom à quelque particularité physique ou morale, comme le Grand, le Court, le Camus, le Bon, le Doux, le Long; d'autres qui ont adopté l'appellation des diverses couleurs : le Noir, le Blanc, le Vert, le Rouge, etc.

Dans la cinquième classe, on peut ranger ceux qui, conservant leur nom de baptême sans y ajouter un surnom, l'ont transmis comme nom de famille à leurs enfants : Mac-thieu, Martin, Luc, Estienne, etc. Au XV<sup>e</sup> siècle, où le surnom patronymique était encore assez rare chez les roturiers, les noms de baptême étaient fort nombreux.

Puis arrivèrent d'Italie, avec Catherine de Médicis, les appellations de boutique et d'hôtel. Les propriétaires des enseignes de Saint-Étienne, Saint-Joseph, Saint-Christophe, Antoine, les bourgeois prirent le nom de Saint-Étienne, Saint-Martin, Saint-Romain, Saint-Simon, etc. Mais il était d'usage d'aller en Italie faire canoniser son nom.

Et ce n'est pas de nos jours seulement qu'ont été prises des mesures pour empêcher l'allération, la transformation et le choix des noms.

En 1555, une ordonnance royale défendait d'ajouter aucun titre sans autorisation expresse.

En 1790, un décret de l'Assemblée nationale ordonna à tout citoyen de ne porter que le vrai nom de sa famille.

Le 11 germinal an XI, une loi régla l'état des citoyens, en faisant ressortir toute l'importance des noms dans l'ordre civil.

(Journal des Débats.)

NOMS RÉELS ET NOMS DE THÉÂTRE.

L'an dernier, M. Victorien Sardou reçut une lettre d'un M. Lagorille, lequel se plaignait amèrement de voir, dans les *Merveilleuses*, son nom livré chaque soir au ridicule, et menaçait M. Sardou d'un procès s'il ne débaptisait pas immédiatement M. Dupuis.

C'était au moins la cinq-centième réclamation du même genre, depuis vingt ans.

L'avant-dernière fut adressée à M. Alexandre Dumas quelques jours après la première représentation de la *Femme de Claude*. Un M. Claude Ripert, quincailleur, écrivit une lettre indignée, dans laquelle il était dit textuellement que le nom d'un honnête père de famille n'était pas fait pour figurer sur les planches.

M. Alexandre Dumas céda, et nomma son héros Claude Rupert. Un Claude Rupert réclama. Dumas, exaspéré, l'envoya promener, et il ne lui fut fait aucune espèce de procès.

Connaissez-vous la grande histoire de Cochand, Cochin, Cochand, Cochon? Elle est arrivée à Eugène Sûe, et je la trouve tout simplement une merveille.

Donc, Eugène Sûe venait de commencer un roman dans je ne sais plus quel journal. L'un de ses personnages s'appelait Cochard, épiciier.

M. Cochard, épiciier, écrivit à Eugène Sûe pour se plaindre, et, dans le feuilleton suivant, l'auteur transforma son héros en Cochin, fourreur.

Deux heures après, Cochin, fourreur, était aux bureaux du journal, dans un état d'exaspération impossible à décrire. Eugène Sûe, intimidé, lui promit de tenir compte de sa réclamation, et le lendemain, les lecteurs étonnés, virent apparaître dans le feuilleton, à la place de Cochin, fourreur, Cochand, quincailleur.

Cochand, quincailleur, demanda deux mille francs

de dommages-intérêts, et il fallut, pour le calmer, lui promettre un abonnement gratis.

Eugène Sûe, dans un moment de légitime exaspération, appela son héros Cochon, fainéant de profession.

M. Cochon, rentier, lui envoya deux témoins.

— Il m'a fallu fréquenter la maison pour arranger l'affaire, disait souvent Eugène Sûe. Heureusement que M<sup>me</sup> Cochon était une charmante blonde avec des yeux noirs.

La plupart des gens qui réclament ainsi sont tout simplement des amateurs de réclames. Témoin une lettre que reçut Barrière lors de la première représentation du *Gascon* :

« Monsieur, disait la lettre, votre héros s'appelle le chevalier de Puycedac. Moi je suis le vicomte de Prévérac. Voulez-vous, pour qu'il n'y ait pas de confusion possible, faire constater la chose par les nombreux journaux où vous comptez des amis? »

— Si ce monsieur vient chez moi, dit tragiquement Théodor Barrière à son domestique, vous lui passerez un candélabre au travers du corps.

Je pourrais multiplier ces exemples à l'infini. Je rappellerai seulement, pour terminer, qu'à l'époque du *Bossu*, Paul Féval reçut trente-quatre lettres, toutes émanant de différents Lagardère, Lagardière, Lagardeire, Lagardière, etc., etc.

Paul Féval eut grand soin, du reste, de les mettre toutes dans le même panier.

(Paris-Journal.)

Faits divers.

TOUT COMME ICI.

Décidément, le roi de Honolulu ne viendra pas nous rendre visite comme on l'avait annoncé.

Les membres du corps diplomatique avaient tellement vanté devant S. M. Kamehameha VI les bienfaits de la civilisation européenne, qu'il a été, en effet, très-sérieusement question de son départ pendant quelque temps. Les chambellans préparaient déjà ses malles en peau de crocodiles.

Mais le souverain qui réside dans l'île Oahou est, on le sait, un prince très-intelligent. Il était bien disposé à entreprendre un voyage en Europe pour étudier les mœurs politiques et privées des nations civilisées; mais encore, avant de s'embarquer, voulait-il être sûr que son déplacement servirait à quelque chose et qu'il pourrait, à son retour, rapporter dans ses États quelques perfectionnements.

S. M. Kamehameha VI sait que la diplomatie a beaucoup de ressemblance avec l'art de dorer les pilules. Il ne s'en rapporta donc pas absolument aux beaux discours des doreurs plénipotentiaires, et il attendit qu'un bâtiment européen vint relâcher dans la baie d'Oahou pour s'éclairer complètement.

Le navire attendu arriva enfin. C'était une baleinière française, la *Belle-Amélie*, patron Merla-dec.

La *Belle-Amélie* avait à peine jeté l'ancre, que déjà une estafette invitait le patron à se rendre à la résidence royale.

Après que les cérémonies d'introduction, imposées par l'étiquette de la cour hawaïenne, eurent été remplies, le roi Kamehameha, sixième du nom, s'adressa à notre compatriote.

— Capitaine, dit-il.

Le patron de la *Belle-Amélie* se rengorgea.

— Capitaine, continua le monarque, je désire causer avec vous. J'ai besoin de savoir la vérité sur beaucoup de choses. On dit que les marins, les Bretons surtout, sont francs et loyaux : répondez donc carrément à toutes mes questions.

— Ça va.

— Je veux faire le bonheur de mes sujets, reprit l'excellent souverain, et je crois que le meilleur moyen de les rendre heureux c'est de les rendre meilleurs. Être bon et sage, c'est approcher de la félicité. Nos défauts sont seuls cause de tous nos maux. Dites-moi, capitaine, les institutions qui fleurissent dans votre pays rendent-elles les hommes meilleurs?

— Pardon, mon prince, mais, sauf votre respect, pour un sauvage, vous me faites-là des questions bien compliquées.

— C'est vrai. Je vais parler plus clairement. Voyons : les hommes de votre pays ont-ils beaucoup de défauts?

— Presque pas, Majesté; presque pas. A part la vanité, l'ambition et l'intérêt...

— C'est tout comme ici.

— Chacun tâche à s'établir du mieux qu'il peut, aux dépens d'autrui, et la plus grande vertu c'est d'avoir beaucoup de biens.

— C'est tout comme ici... Mais vous avez, je crois, un Parlement. Est-ce qu'un Parlement adoucit les mœurs?

— Dame! vous savez... c'est selon. Les Parlements, c'est fait pour mettre des avocats. Ils sont là à se traiter de misérables et de fous furieux. Ils se jettent des fêtrissures à la tête.

— Tiens! mais c'est comme les avocats de Honolulu.

— C'est peut-être le métier qui veut ça.

— Encore une question. J'ai un théâtre et un cirque équestre. Sur le fronton de ces deux établissements on a écrit : *Castigat ridendo mores*.

— Je sais, c'est de l'espagnol.

— Malgré cette devise, mes écuyers ordinaires et les actrices de mon théâtre royal ne brillent pas précisément par la pureté de leurs mœurs. Est-ce que la comédie rend les femmes vertueuses dans votre pays?

— Je ne le crois pas, Majesté. Dans nos théâtres, on ne montrent jamais que des femmes qui trompent leurs maris.

— C'est tout comme ici.

— Il y a aussi chez nous des ballets; c'est très-marrant.

— La presse en France travaille-t-elle à répandre les connaissances utiles, les doctrines morales? Instruit-elle les ignorants? Eclaire-t-elle les aveugles?

— Non, les journaux blaguent tout : le gouvernement, l'Assemblée, les hommes d'État, les particuliers, les étrangers, les journalistes eux-mêmes. Si ce n'est pas instructif, c'est quelquefois amusant.

— C'est tout comme ici, alors. L'*Observateur hawaïen* n'en fait pas d'autres. Et la justice, comment se rend elle dans votre pays?

— Elle boite, mon souverain, à ce que dit le proverbe.

— Dans vos familles, les hommes sont ils considérés comme des chefs respectables et respectés? Écoute-t-on leurs remontrances? Suit-on leurs conseils? On-t-ils enfin sur leurs épouses une autorité reconnue?

— Les femmes nous mènent par le bout du nez.

— C'est comme ici. Mais, au moins, les belles-mères sont-elles douces pour leurs gendres?

— Des cris, Majesté.

— Tout comme ici.

— C'est dans le sang, ça, voyez-vous.

— On vante beaucoup vos savants et vos philosophes. Il paraît que vous en avez beaucoup?

— Si nous en avons! Et des solides encore. Il y en a qui sont si savants, si savants, qu'ils prétendent que les hommes ne sont que des fougères

perfectionnées; d'autres, plus forts encore, prétendent que nous sommes des singes dégénérés.

— Vous avez aussi des littérateurs?

— Oui, il y a une Académie, qui travaille à un dictionnaire depuis deux siècles.

— Ah! bien... Parfaitement! C'est comme nos savants... ils n'en finissent pas à fixer la langue.

— C'est cela même.

— On m'a dit beaucoup de bien des constitutions qui vous régissent. Est-ce qu'elles vous font vivre en bon accord?

— Pas précisément. Nous sommes très-divisés. Quand il y a quatre hommes ensemble, il y a quatre opinions en présence. On cause politique, et on se jette des assiettes à la tête.

— C'est très-bien, capitaine; je vous remercie, et, pour vous donner une marque de ma haute satisfaction, je vous autorise à froter votre nez contre le mien.

— Majesté, c'est trop d'honneur, s'écria Merla-dec en s'exécutant.

Quand le patron de la *Belle-Amélie* se fut retiré, S. M. Kamehameha VI appela son chambellan.

— Je ne partirai pas, lui dit-il. Je sais maintenant que je ne retirerais aucun profit de mon voyage. Les hommes sont partout les mêmes, et la civilisation ne les rend pas meilleurs.

Dernières Nouvelles.

Le comité électoral républicain de Maine-et-Loire s'est réuni dimanche, et, à l'unanimité, a désigné M. Maillé, ancien maire révoqué d'Angers, comme candidat républicain pour l'élection du 13 septembre.

Madrid, 23 août.

Le général Pavia a établi son quartier général à Teruel.

Perpignan, 23 août, 3 h. 45, soir.

(Dépêche carliste.)

L'attaque de Puyceda par les troupes carlistes est poussée très-vigoureusement. Deux cents volontaires républicains de Figueras, qui venaient au secours de Puyceda, ont été faits prisonniers.

La *Voix de la Patrie* publie les dépêches suivantes concernant les affaires d'Espagne.

Foix, 20, 2 h. 40 m. soir.

Le chef républicain Merolo mort, et un autre officier supérieur, encore non reconnu. Toute la garnison prisonnière. Les volontaires de la Liberté ont fui en Andorre.

Bourg-Madame, 20.

Général Savalls, avec six pièces de siège, arrive hier à Puyceda, intimant ordre de se rendre.

Vergara, 20, 9 h. 45 m. matin.

Le premier secrétaire d'État de S. M. a...

(Officiel). — Rien de nouveau dans nos lignes. Les nouvelles batteries livrées par la maestranza de Guipuzcoa donnent d'excellents résultats.

Voici une dépêche qu'a reçu l'*Union*, et qui est bien autrement importante :

Bayonne, 24 août.

» Dépêches particulières frontière annoncent Puyceda brûlé. Crise gouvernementale à Madrid. Sagasta et Cotner quittent le ministère. Zabala destitué de son commandement du Nord. Madrid refuse la nouvelle levée décrétée. Troubles imminents.

NAVARRO. »

Pour les articles non signés : P. GONZ.

CHEMIN DE FER DE POITIERS A SAUMUR

PRIX DES PLACES				NOMS DES STATIONS	32	34	36	27	PRIX DES PLACES				
1 <sup>re</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe	3 <sup>e</sup> classe	DISTANCES						1 <sup>re</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe	3 <sup>e</sup> classe	DISTANCES	
				<b>POITIERS — SAUMUR</b>	MATIN	MATIN	SOIR	SOIR					
2 65	1 95	1 30	18	POITIERS..... départ	5 40	10 35		5 35					
4 75	3 50	2 35	32	Neuville.....	6 18	11 29		6 16					
7 55	5 60	3 75	51	Mirebeau.....	6 47	12 16		6 50					
9 35	6 90	4 60	63	Moncontour.....	7 20	1 06		7 26					
10 50	7 80	5 20	71	Arçay (bifurcation).....	7 47	1 45		7 52					
11 70	8 65	6 10	79	LOUDUN (bifurcation).....	7 59	2 02		8 05					
12 30	9 10	6 40	83	Les Trois-Moutiers.....	8 15		3 45	8 25					
13 65	9 75	6 85	88	Saint-Léger-de-Monbrillais et Morton.....	8 31		4 06	8 41					
14 65	9 75	6 85	93	La Motte-Bourbon (halte).....	8 41		4 21	8 51					
15 65	9 75	6 85	93	Montreuil-Bellay.....	8 50		4 31	9 00					
16 65	9 75	6 90	103	Saint-Cyr-en-Bourg et Brézé.....	9 05		4 55	9 15					
17 65	9 75	6 90	107	Charé et Varrains.....	9 23		5 20	9 34					
18 65	9 75	6 90	110	SAUMUR..... arrivée	9 33		5 32	9 43					
					9 43		5 42	9 52					
				<b>SAUMUR — POITIERS</b>					MATIN	MATIN	SOIR		
				SAUMUR..... départ	5 45	11 00		6 10					
				Chacé et Varrains.....	5 52	11 09		6 16					
				Saint-Cyr-en-Bourg et Brézé.....	6 01	11 23		6 24					
				SOIR									
				Montreuil-Bellay.....	6 24	11 53		6 42					
				La Motte-Bourbon (halte).....	6 35	12 06		6 52					
				Saint-Léger-de-Monbrillais et Morton.....	6 45	12 18		7 00					
				Les Trois-Moutiers.....	6 55	12 32		7 09					
				LOUDUN (bifurcation).....	7 10	12 48		7 21					
				Arçay (bifurcation).....	7 25	1 14		7 39					
				Moncontour.....	7 40	1 35		8 02					
				Mirebeau.....	8 05	2 07		8 25					
				Neuville.....	8 44	2 59		9 01					
				POITIERS..... arrivée	9 16	3 42		9 30					
					9 53	4 30		10 06					

Voici le sommaire des gravures que l'Univers illustré publie dans son numéro de cette semaine :

Concours pour l'École de Rome : Grand Prix de peinture : *Mort de Timophane, tyran de Corinthe*, tableau de M. Albert Besnard ; événements d'Espagne ; une bande carliste quittant Tolosa ; le nouveau marché aux fleurs de la Cité, à Paris ; salon de 1874 : *Combat sur une voie ferrée, armée de la Loire, 1870-1871*, tableau de M. A. de Neuville ; revue comique du mois, par Cham (douze gravures) ; Asie centrale : un campement de Kirghiz ; éléphants de Birmanie au travail. — Rébus, problèmes d'échecs.

L'Univers illustré publie en ce moment le Sphinx, cette œuvre émouvante de M. Octave Feuillet, qui a été l'événement dramatique de l'année. On trouvera également dans ce numéro une ravissante nouvelle de M. A. de Pontmartin, intitulée : *Mère et plaiduse*.

Un numéro contenant la nomenclature complète des PRIMES offertes par l'Univers illustré sera envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

**PLUS DE DENTS GATÉES**  
Par l'emploi du Dentifrice  
du Chimiste  
**GOULARD**  
Recommandé par les sociétés médicales  
Prix : 3 francs.  
Se trouve chez les principaux Parfumeurs  
et Pharmaciens.

Dépôt à Saumur,  
chez M. Henri MACHET,  
COIFFEUR,  
Rue d'Orléans.



**POMPE ROTATIVE**  
CONSTRUITE SPÉCIALEMENT  
POUR LE TRANSVASEMENT  
des vins, huiles,  
essences, etc.  
Débit  
de 2,000 à 9,000  
litres à l'heure.

J. MORET et BROQUET, Constructeurs brevetés, s. g. d. g.  
121, rue Oberkampf. — Paris.  
Envoi franco de prospectus.  
Représenté à Tours par M. DELABORDE, rue de  
la Galère. (583)

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine,  
sans purge et sans  
fraîs, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de  
Londres, dite :  
**REVALESCIÈRE**  
Vingt-six ans d'invariable succès.  
Elle combat avec succès les dyspepsies, mau-  
vaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires,

vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, ren-  
vois, vomissements, même en grossesse, consti-  
pations, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie,  
toux, asthme, étouffements, étourdissements,  
oppression, congestion, névrose, insomnies, mé-  
lancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie,  
chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge,  
haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins,  
intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000  
cures annuelles, y compris celles de Madame la  
Duchesse de Castelnuart, le duc de Pluskow,  
Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de  
Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 65,311.

Vervant, le 28 mars 1866.

Monsieur, — Dieu soit béni ! votre Revalescière  
m'a sauvé la vie. Mon tempérament, naturellement  
faible, était ruiné par suite d'une dyspepsie de  
huit ans, traitée sans résultat favorable par les  
médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que  
quelques mois à vivre, quand l'éminent vertu de  
votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. BRUNELIERE, curé.

Cure N° 78,564.

M. et M<sup>me</sup> Léger, de *Maladie de foie, diarrhée,  
meur et vomissements.*

Cure N° 68,471.

M. l'abbé Pierre Castelli, d'*Epuisement complet,  
à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, la Revalescière l'a  
rajeuni. « Je préche, je confesse, je visite les ma-  
lades, je fais des voyages assez longs à pied, et je  
me sens l'esprit lucide et la mémoire fraîche. »*

Plus nourrissante que la viande, elle économise  
encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes  
1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. — 2 kil.,  
14 fr. — Les Biscuits de Revalescière en boîtes de  
4, 7 et 60 francs. — La Revalescière en boîtes de  
boîtes, de 2 fr. 25 c. ; de 576 tasses, 60 fr. —  
Envoi contre bon de poste, les boîtes de 52 et 60  
fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. GONDRAND, Commis-  
épicier, rue Saint-Jean ; M<sup>me</sup> GONDRAND, Commis-  
rue d'Orléans ; M. BESSON, pharmacien, épicerie,  
la Bilange, et chez les pharmaciens et épiciers. —  
Du BARRY et C<sup>o</sup>, 26, place Vendôme, à Paris.

**CHEMIN DE FER DE POITIERS**

**Service d'été.**

Départs de Saumur pour Poitiers :

5 heures 45 minutes du matin.  
11 — — — — —  
6 — — — — — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur :

5 heures 40 minutes du matin.  
10 — — — — —  
5 — — — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 24 AOUT 1874.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance 1 <sup>er</sup> juin. 72.	63 50	10		Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	689 50			Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	432 50	2 50	
4 1/2 % jouiss. mars.	92 25	15		Crédit Mobilier.	287 50			Crédit Mobilier esp., j. juillet.	595		1 25
4 % jouissance 22 septembre.	75 50			Crédit Foncier d'Autriche.	552 50			Société autrichienne, j. janv.	730		2 50
5 % Emprunt 1871.				Charentes, 400 fr. p. j. août.	336 25		1 25	<b>OBLIGATIONS.</b>			
Emprunt 1872.	99 55	13		Est, jouissance nov.	530			Orléans.	296		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	221		25	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	912 50			Paris-Lyon-Méditerranée.	294 25		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	447			Midi, jouissance juillet.	631 25		1 2	Est.	291 50		
— 1865, 4 %.	480		50	Nord, jouissance juillet.	1085		2 50	Nord.	302 75		
— 1869, 3 % t. payé.	305		1	Orléans, jouissance octobre.	880		2 50	Ouest.	289		
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	378			Ouest, jouissance juillet, 65.	572 50		2 50	Midi.	292 50		
Banque de France, j. juillet.	3920			Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	905			Deux-Charentes.	267		
Comptoir d'escompte, j. août.	552 50	1 25		Compagnie parisienne du Gaz.	787 50			Vendée.	258		
Crédit agricole, 500 fr. p. j. juill.	485		5	Société Immobilière, j. janv.	27		1 50	Canal de Suez.	494 50		
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	265			C. gén. Transatlantique, j. juill.	268 75						
Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	897 50										

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.**  
**GARE DE SAUMUR**  
(Service d'été, 4 mai 1874).

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 08 minutes du matin, express-poste.  
6 — — — — — (s'arrête à Angers)  
9 — — — — — omnibus.  
1 — — — — — soir,  
4 — — — — — express,  
7 — — — — — omnibus.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 04 minutes du matin, omnibus-mixte.  
8 — — — — — omnibus.  
9 — — — — — express.  
12 — — — — — omnibus.  
4 — — — — — soir,  
10 — — — — — express-poste.  
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à Saumur.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire  
à Saumur.

**A VENDRE**

Commune de Villeberrier.  
Vingt-cinq ares 50 centiares, aux  
Sables-Virés.  
Dix ares 83 centiares, aux Sables-  
de-Chédénier.  
Onze ares 50 centiares, aux  
Aulnés.  
Cinquante-deux ares 82 centiares,  
aux Champs-Légers.  
Onze ares 50 centiares, aux Champs-  
Rateaux.  
Commune de Varennes.  
Deux hectares 10 ares 50 centiares,  
aux Sables.  
Un hectare 55 ares 29 centiares, à  
l'Étang-de-Gaure.  
Un hectare 25 ares 90 centiares,  
aux Penats.  
Dix-neuf ares 50 centiares, aux  
Vauzelles.  
S'adresser audit notaire. (399)

Etude de M<sup>e</sup> SANZAY, notaire  
à Brézé.

**A VENDRE**

**LES IMMEUBLES**

Si après désignés,  
Appartenant aux enfants Moriceau,  
Sis commune de Montreuil-Bellay.  
1<sup>er</sup> Trois hectares 76 ares de pré,  
sis à la Gagnerie, compris au plan  
cadastral sous le numéro 1021 de la  
section G.  
2<sup>o</sup> Quarante-trois ares de pré, dans  
la prairie de Thouars, commune de  
Montreuil-Bellay, numéro 1029 de la  
section G.  
3<sup>o</sup> Quarante-deux ares 50 centiares  
de pré, sis au même lieu, numéro  
1030 de la section G.  
4<sup>o</sup> Et 39 ares de pré, au même  
lieu, numéro 1066 de la section G.  
S'adresser, pour tous renseigne-  
ments et pour traiter, soit à M. Isi-  
dore FORGET, expert-géomètre à  
Montreuil-Bellay, soit audit M<sup>e</sup> SAN-  
ZAY, notaire. (400)

**A LA VILLE DE PARIS**

Place Saint-Pierre,  
On demande un apprenti.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire  
à Saumur.

**A VENDRE**

**HUIT MAISONS**

Situées à Saumur,  
Ci-après désignées :  
1<sup>o</sup> Une maison, place de la Bi-  
lange, n° 12, occupée par M. Pic ;  
2<sup>o</sup> Une maison, rue Saint-Jean,  
n° 43, occupée par M<sup>me</sup> Lardeux ;  
3<sup>o</sup> Une maison, rue Saint-Jean,  
n° 41, occupée par M. Muray ;  
4<sup>o</sup> Une maison, rue Saint-Jean,  
n° 39, occupée par M. Rayneau ;  
5<sup>o</sup> Une maison, rue Saint-Jean,  
n° 37, occupée par M<sup>me</sup> Besnard ;  
6<sup>o</sup> Une maison, rue Cendrière,  
n° 4, occupée par M. Vaucel ;  
7<sup>o</sup> Une maison, rue Cendrière,  
n° 6 ;  
8<sup>o</sup> Une maison, rue Cendrière,  
n° 3, occupée par M. Aubouin.  
S'adresser, pour tous renseigne-  
ments, à M<sup>e</sup> MÉHOUS. (569)

**A VENDRE**

Chez M. CARTIER, négociant en vins  
à Tours :

1 foudre de 110 hectolitres et sa  
pompe.  
1 foudre de 22 hectolitres.  
25 — 20 —  
1 — 16 —  
Et un appareil à distiller ;  
Le tout en parfait état.  
Pour tous renseignements, s'a-  
dresser à M. BOURDON, chez M.  
ACKERMAN-Laurance, à Saint-Flo-  
rent. (548)

**A VENDRE**

**BON CHIEN D'ARRÊT**, braque  
28 mois, dressé, allant à l'eau.  
S'adresser à M. RAYÉ, menuisier à  
Fontevrault. (377)

**A VENDRE**

**DEUX CHIENS COUCHANTS**  
BIEN DRESSÉS.  
S'adresser à GALLAIS, à la Belor-  
derie, commune de Verry.

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commis-  
saire-priseur à Saumur.

**VENTE AUX ENCHÈRES**

Le samedi 29 août 1874, à une  
heure, il sera procédé, par le ministè-  
re de M<sup>e</sup> Henri Plé, commissaire-  
priseur, sur la place de la Bilange, à  
Saumur, à la vente publique aux en-  
chères d'un bon cheval, une améri-  
caine, deux harnais, un camion  
monté sur ressorts, un haquet, un  
bon chien couchant et un fusil LeFa-  
u-choux, à la requête de M. Guérin,  
administrateur judiciaire des objets  
mobiliers et marchandises de M. Fré-  
déric Pellé, marchand de vins, li-  
queurs et eau-de-vie en gros, à Sau-  
mur, rue de l'Abreuvoir.  
On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Le 8 septembre 1874, à midi, et  
jours suivants, vente du mobilier et  
des marchandises. Des affiches don-  
neront le détail. (401)

**DOCTOR IN ABSENTIA**

Les personnes désireuses d'obtenir,  
sans déplacement, le titre et le di-  
plôme de docteur ou de bachelier,  
soit en médecine, en sciences, en  
lettres, en théologie, en philosophie,  
en droit ou en musique, peuvent  
s'adresser à *Medicus*, rue du Roy, 46,  
à Jersey (Angleterre), qui enverra  
gratuitement les renseignements né-  
cessaires. (354)

**PLUS DE MERCURE!!!**

Les DRAGÉES DUCOR, toniques, dé-  
puratives, garanties sans mercure,  
sont infallibles contre les maladies  
secrètes des deux sexes, récentes  
ou chroniques, écoulements les  
plus invétérés, rebelles à tous tra-  
itements, Maladies de vessie, incont-  
inences ou rétentions d'urine. Trait-  
sans privation ni régime. Note  
explie. La boîte, 3 fr. L'inventeur  
DUCOR, ph. à Toulouse, rue Mata-  
biau, 68, expédie franco, contre  
timb-poste ou mandat, retour du  
courrier. (538)

**EMPRUNT A PRIMES DE LA VILLE DE MILAN**  
REMBOURSABLE MOYENNANT DES  
GAINS de fr. 100,000, 80,000, 70,000, 60,000, 50,000, 45,000, 40,000, etc.  
(Le moindre gain est de fr. 46)  
d'un total de  
26,950,000 LIRE ITALIENNES OU FRANCS DE FRANCE.

LE PROCHAIN TIRAGE AURA LIEU  
LE 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1874.

Une action pour ce tirage coûte fr. 5, six actions fr. 25, treize actions  
fr. 50 et vingt-sept actions fr. 100.  
Le paiement des mises peut être adressé en timbres-poste, jusqu'à con-  
currence de fr. 50, au-dessus en billets de banque par lettre chargée, ou en  
mandats de poste internationaux, payables à Genève.  
Chaque actionnaire recevra gratuitement la liste de tirage.  
S'adresser directement à

**L'AGENCE DE FONDS PUBLICS**  
A GENEVE.

Listes de renseignements gratuits sur tous les Emprunts d'Etats.  
**P.-S. On peut prendre connaissance du prospectus  
au Bureau de ce journal.**

Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

**DICTIONNAIRE**

DE LA

**CONVERSATION**  
ET DE LA LECTURE

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS  
PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES,  
Sous la direction de M. W. DUCKETT.

**SECONDE ÉDITION**

Seize volumes, grand in-8°, format dit Panthéon littéraire,  
de 800 pages chacun, à deux colonnes.  
Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et  
augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet : 200 francs au lieu de 400 francs,  
prix de la 1<sup>re</sup> édition.

Un exemplaire est déposé au bureau du journal pour  
les personnes qui désireraient examiner cet important  
ouvrage.

Saumur, Imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.